

Domaine	Design
Filière	Bachelor Design mode
Titre du module	Module d'atelier et projet 2 (Design Mode)
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	42DM
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	9 ECTS
Semestre	Semestre 2
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé le Module d'atelier et de projet 1
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module s'inscrit dans la continuité du module d'atelier et de projet 1 et consolide les connaissances et les pratiques du semestre précédent.</p> <p>Atelier : développer les outils et connaissances éthiques et durables indispensables aux processus créatifs dans le Design Mode d'aujourd'hui : être capable d'expérimenter autour d'un concept design, puis traduire des recherches expérimentales en solution design mode (formes et matières), mettre en place une réflexion sur la valorisation des techniques anciennes pour la création des textiles et la construction des volumes autour du corps et ses différentes représentations. Analyser et faire preuve de réflexion après expérimentation sur une méthodologie de travail personnelle.</p>
Contenu et formes d'enseignement	Atelier : projets thématiques et séminaires individuels.
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le ou les enseignant-e-x-s responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus dans leur ensemble sera évaluée lors des jurys ou par les enseignant-e-x-s concerné-e-x-s (travail 3D, travail 2D, rédaction de texte et présentation orale), chaque aspect devient un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Ateliers : l'étudiant-e-x présente oralement devant un jury chaque projet thématique réalisé en atelier. Chacune de ces présentations fait l'objet d'une note. La note finale est constituée de la moyenne des évaluations de chaque projet thématique.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Pas de remédiation possible.</p> <p>Si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.</p>
Enseignant-e-x-s	R. Egloff, N. Solomatine
Responsable du module	Lutz Huelle
Descriptif validé le	12.09.2023
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO